

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DE PARENTS  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

**Lundi 18 janvier 2016, à 19 heures  
Siège social de la commission scolaire, salle 212-213  
Reportée au 20 janvier si mauvaises conditions météorologiques**

**Écoles présentes :**

Beaubien  
Secondaire La Rencontre  
Saint-Joseph  
Saint-Thomas  
Secondaire de Saint-Anselme  
Jeanne-De Chantal  
De la Ruche/ De Lanaudière  
Aubert-de-Gaspé  
Secondaire de Saint-Charles  
Saint-Pie-X  
Du Tremplin  
Des Rayons-de-Soleil  
De la Source  
Secondaire de Saint-Damien  
Secondaire de Saint-Paul  
Chanoine Ferland/ Saint-Just/ Sainte-Lucie  
Du Phare  
De la Nouvelle-Cadie  
De la Marelle  
L'Étincelle  
Secondaire Bon-Pasteur  
Plein-Soleil  
Secondaire Louis-Jacques-Casault  
Saint-Marcel/ Sainte-Félicité  
Saint-Nicolas  
Saint-François-Xavier  
Saint-Cyrille  
Des Hauts-Sommets

**1. Accueil et mot de bienvenue**

Mme Amélie Pelletier souhaite la bienvenue.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Isabelle Vaillancourt et adopté à l'unanimité.

### 3. Consultation pour le projet de loi n° 86

*(loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire)*

Madame Amélie Pelletier présente au comité le projet de loi à l'aide d'un document. Par la suite, nous discutons et émettons des commentaires sur la grille de consultation. Celle-ci sera complétée et remise ultérieurement aux membres du comité.

Le prolongement de la rencontre est proposé par monsieur Francis Mercier.

### 4. Retour de consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire de la Côte-du-Sud 2015 à 2018

Les membres du comité de parents sont d'accords avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles mais demandent aux membres du conseil des commissaires de considérer les efforts des écoles de Sainte-Lucie et de Saint-Marcel. Diverses démarches ont été entreprises par les intervenants de chaque milieu pour le maintien de l'ouverture de ces deux écoles.

### 5. Levée de la séance

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Pascal Defoy à 21h58.



---

**Amélie Pelletier, présidente**



---

**Claudia Laverdière, secrétaire**